



4 Collège Jean-de-Brebeuf

- Reconstituer l'entente de protection du bois de Brebeuf avec la Ville
- Conserver et mettre en valeur les bâtiments significatifs et d'intérêt

5 Collège Notre-Dame

- Protéger la cour avant qui longe le chemin Queen-Mary
- Protéger le jardin en contrebas (ancien aboiteum)
- Conserver et mettre en valeur les bâtiments significatifs et d'intérêt

6 Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal

- Protéger et mettre en valeur ses terrains boisés d'intérêt situés à Montréal
- Maintenir et protéger un écran vert et boisé derrière la chapelle, le bâtiment principal et les statues dans Westmount et hors les limites de l'ARRMR

8 Défense nationale

- Héberger avec la ville en vue de conduire une entente pour aménager un corridor écologique sur une bande de terrain du côté nord-ouest du hameage et le long du chemin Remembrance

3 École des hautes études Communales (H.E.)

- Protéger la partie du bois de Brebeuf située sur sa propriété
- Participer à un comité conjoint avec la Ville en vue de concevoir des développements immobiliers fidus

2 École Polytechnique de Montréal

- En plus du règlement municipal spécifique associé à Polytechnique de Montréal, s'engager à y intégrer une démarche de développement durable internationale reconnue
- Conserver et mettre en valeur les bâtiments significatifs et d'intérêt

1 Université de Montréal

- Collaborer avec la Ville à l'aménagement du chemin de ceinture du mont Royal et conduire à cet effet une entente sur les servitudes relatives à ce chemin
- Restaurer l'ancien dépôt à neige
- Conserver et mettre en valeur les bâtiments significatifs et d'intérêt

15 Cimetière Notre-Dame-des-Neiges

- Protéger de 20 ans à 50 ans l'emprise pour la solution de gestion du bos Saint-Jean-Baptiste à la Ville
- Préservier les paysages historiques et patrimoniaux
- Intégrer la biodiversité végétale (8 initiatives majeures)
- Renouveler et faire croire le parc arboricole et le terrain des-Neiges

14 Cimetière Mont-Royal

- Poursuivre sa participation au groupe de travail conjoint formé avec la Ville de Montréal

13 CHUM - Hôpital hôtel-Dieu

- Requalifier des espaces gris, plus précisément le terrain entourant le monument dédié à Jeanne Mance et les stations-méts
- Conserver et mettre en valeur les bâtiments significatifs et d'intérêt de rétablissement fondé par Jeanne Mance

12 Les hospitalières de Saint-Joseph

- Accepter une démolition pour la construction d'une entente concertée de protection et de mise en valeur concernant la valeur paysagère du jardin de la propriété et la valeur patrimoniale des éléments construits de la propriété

11 Université McGill

- Protéger le bois de l'Université McGill
- Améliorer le lien naturel entre le campus et la montagne
- Poursuivre la politique de conservation et de mise en valeur des bâtiments significatifs et d'intérêt

10 CUSM - Hôpital Royal-Victoria

- Protéger le secteur nord du bos Royal-Victoria, plus précisément l'espace boisé derrière les bâtiments de l'hôpital qui crée un lien avec le parc du Mont-Royal
- Conserver et mettre en valeur les bâtiments significatifs et d'intérêt à l'intérieur de la mission de santé du CUSM

9 CUSM - Hôpital général

- Protéger le bois des Benedictines dans l'axe de l'hôpital
- Améliorer l'intégration du complexe hospitalier à son milieu

7 Prêtres de Saint-Sulpice

- Protéger le bois sur l'escarpement sud de la propriété
- Acquérir, après entente avec les autorités compétentes, un statut de protection et de mise en valeur pour ces bois d'intérêt

ENGAGEMENTS DES INSTITUTIONS EN MATIÈRE DE PROTECTION DES PATRIMOINES

- limite de l'aménagement historique et naturel du Mont-Royal
- limite de propriété
- espace vert lié à des engagements

Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle
Direction des grands parcs et de la nature en ville
source: Copyright (c) 2007 Hards-Milieu Inc.

7 février 2008

